



**LA CRISE DES PLACEMENTS ILLEGAUX DE FONDS
Quelles leçons et implications pour le
développement humain du Bénin ?**

Samedi 9 Octobre 2010, Maison de la Société Civile, Cotonou, Bénin

Discours du président du CRESA

Mesdames et Messieurs, honorables participants, « *Quand le feu gagne la forêt, l'animal court vers la rivière* » enseigne la sagesse africaine.

Ainsi, lorsque la société est en proie à des événements difficiles et aussi importants que la question des placements d'argent, les sociologues sont appelés à la rescousse. Médecins de la Cité, éclaireurs publics j'allais dire, les sociologues sont peu entendus au Bénin. Il convient alors de participer à la naissance dans notre pays d'une sociologie pratique, collée aux besoins de la société béninoise contemporaine.

Engagée depuis l'année 2005 dans cette démarche d'autonomisation et de démocratisation de la connaissance sociologique, le *Centre de Recherches et d'Etudes en Sociologie en Anthropologie pour le Développement* (CRESA) a opté pour une recherche au service du développement. Avec son réseau africain et international de jeunes chercheurs parrainés par des plus expérimentés, le CRESA oriente ses programmes de recherche depuis 2007 dans la perspective d'une sociologie empirique. Ainsi ses équipes ont pu mener entre autres une étude sur *Les médias et la sexualité des jeunes au Bénin et au Cameroun (2009)*, sur *La privatisation de l'enseignement supérieur au Bénin (2009)* et surtout coordonnent un projet transnational *sur les crises sociales* en Afrique, en Asie et en Corée du Sud (depuis 2008).

L'année 2010, outre de connaître plusieurs situation de désorganisation sociale (crise politique, inondations, grève perlée dans les administrations, etc.) dans notre pays, a été le théâtre d'un phénomène tout à fait saisissant : l'affaire des placements dits illégaux, de fonds. En effet, des dizaines de milliers de nos concitoyens ont cru en les sirènes du gain facile et cédé aux appels de Mammon

et de Léviathan, pour confier leur épargne à des structures qui promettaient des taux de rémunération à trois chiffres. De l'ordre du miraculeux, la « bonne affaire » flairée a connue un discret succès pendant quasiment quatre années avant que le pot aux roses ne soit découvert. Pour une fois, une affaire d'envergure nationale a frappée le cœur de la population et abolit les classes sociales : enseignants, cadres, ouvriers, médecins, religieux, politiques, étudiants et vendeurs à la sauvette, toutes les couches sociales ont cru en l'aubaine et se sont retrouvées du jour au lendemain dans le désarroi, battant pavés et macadams pour réclamer à l'autorité publique de rentrer dans leurs droits.

Que tous aient sans distinction et peut être sans discernement succombé à l'appel des sirènes, oblige la conscience anthropologique à interroger les motivations des déposants et les mobiles des organisateurs. Si les oracles de Delphes n'ont pu localement prédire la désillusion, le fait est là, têtue : les structures de placement se sont retrouvées pour les plus importantes d'entre elles, en cessation de paiement.

Les sciences de l'Homme et de la Société, sociologie, anthropologie, économie, histoire, philosophie, et autres disciplines, se doivent alors de se pencher sur ce cas d'école pour en déceler les profonds ressorts et surtout en tirer les conséquences sur le développement du pays. Car au final, la problématique du développement, convoquée depuis l'époque coloniale et restée résolument inachevée depuis lors dans les pays du Sud notamment, est centrale dans toute réflexion sur le progrès social et l'épanouissement de l'*homo 3 fois sapiens* que nous sommes aujourd'hui devenus.

La société de consommation a semblé prendre le dessus sur l'éthique et la morale et le caractère de village planétaire où circule l'information à grande vitesse, ne nous a pas empêché de succomber à la tentation. L'histoire universelle a connu plusieurs schémas de Ponzi : il y a eu ailleurs, Bernie Cornfeld, Bernard Madoff, les tontines albanaises, Kazutsugi Nami et sa monnaie électronique, et autres Allen Stanford ; elle retiendra désormais pour le Bénin les cas *ICC Services et consorts*, l'extension finale cachant une cinquantaine de structures de placement d'argent.

D'aucuns ont parlé de rapport à l'argent, d'autres ont loué l'intelligence de ce que les schémas normatifs qualifient d'escroquerie à grande échelle. Toujours est-il qu'il y a matière à réflexion.

Au-delà de ces discours tout à fait convenus et peu productifs pour la science, il convient de se demander quelles leçons tirer de la crise du placement au Bénin, et surtout de voir dans quelles mesures la déstructuration sociale

intervenue peut servir à reconstruire une nouvelle trame sociale. La sociologie de Raymond Boudon enseigne en effet que le désordre est une forme d'ordre et l'on peut par extrapolation conclure que le délitement n'est pas la fin, la fin de vie. Au contraire, des tréfonds d'une crise qui affecte la société, cette dernière doit trouver et trouve les solutions pour en prévenir les résurgences. C'est à cette opération que nous devons procéder, du haut de notre rôle social, en tant que chercheurs intéressés par les questions de développement, loin des suites juridicopolitiques de cette affaire.

C'est à cela que se sont engagées pour une première fois dans notre pays, avec le soutien de la Maison de la Société Civile, deux associations scientifiques de sociologues. Le CRESA a décidé de commun accord avec l'Association des Socioanthropologues pour le développement du Bénin (ASD Bénin) d'organiser cette conférence structurée autour de deux panels et de communications avec une large place au débat participatif, pour éplucher la question et dégager quelques pistes de solution.

A la fin de nos travaux, outre de comprendre les fondements socioculturels de cette crise des placements, il s'agira d'avoir évalué son impact puis relevé les opportunités en découlant, et surtout d'avoir formulé des propositions pour le développement du Bénin.

Je ne finirai pas sans remercier toute l'équipe de la Maison de la Société Civile, notamment son directeur Mr Armand Vignon, la presse et tous ceux qui ont permis que cette conférence soit une réalité. Enfin je salue la solidarité de l'ASD Bénin et du CRESA en formulant le vœu que la promesse des fleurs porte ses fruits à la fin de ces assises, afin que la parole de la science puisse éclairer les multiples et passionnés débats qu'a suscité et continue de susciter la question des placements d'argent au Bénin. Il est prévu l'édition d'un document de la conférence, matérialisation des réflexions qui seront menées ici, et qui devront se prolonger par la mise en place d'un **Groupe de Travail** dont les missions précises seront précisées.

Je vous remercie.

Elieth EYEBIYI

Le Directeur Scientifique